



## Renseignements bancaire concernant une cloture de comptes

Par **soleil 29**, le **08/11/2013** à **16:48**

bonsoir

ayant mes comptes dans la même banque depuis 40 ans, je voudrais à ce jour garder le minimum sur mon compte courant

n ayant pas l'intention d'ouvrir des comptes dans une autre banque, ni de le placer ailleurs ; ai-je la possibilité de demander le solde de mes placements en espèces ? cette transaction est-elle réalisable ?

si oui, quel en est le plafond ?

merci de votre réponse

cordialement

anne